

TRAFIC FERROVIAIRE:

Feu vert au tunnel de Perroy mais le flou demeure

Le National a validé à son tour sans sourciller le crédit de 1,3 milliard de francs pour construire l'ouvrage prévu entre Morges et Perroy. Mais le flou subsiste toujours sur le projet et son tracé. Un élu a décidé d'interpeller le Conseil fédéral.



Le tunnel doit soulager la ligne du train Lausanne-Genève

(ph. LMS)

Sans surprise, le Conseil national a validé à son tour par 194 voix à 1 le crédit de 1,3 milliard de francs demandé par le Conseil fédéral pour un tunnel de 9 km entre Morges et Perroy (VD). Ceci dans le cadre de sa stratégie à long terme «Perspective Rail 2050». Pour rappel, le tunnel doit désengorger l'axe Lausanne-Genève dès 2043. Le Conseil des États avait déjà dit oui en décembre dernier.

Le projet a donc franchi une étape décisive. Mais pour l'instant c'est le flou qui règne autour de cet ouvrage dont les deux entrées seraient pour l'heure prévues à Tolochenaz. En effet, le syndic de la commune, inquiet, n'a pas été impliqué dans le projet, a-t-il confié lundi sur la RTS. Et les municipalités potentiellement concernées n'ont pas été informées non plus, révélait 24 heures début février.

Conseil fédéral interpellé

Ce flou a poussé le conseiller national Olivier Feller (PLR/VD) à déposer une interpellation lundi à Berne pour que les autorités en disent plus sur le futur tunnel et rassurent les communes et la population. «C'est dans l'intérêt du projet qui est bon», explique l'élu. « Mieux vaut le faire maintenant que dans 5 ans».

L'élu demande donc qui sera chargé d'informer les communes et le public sur les différentes étapes de réalisation de l'ouvrage et veut en savoir plus sur le tracé. «Les gens ont besoin de savoir si le tunnel sera sous leur terrain ou celui d'une école par exemple», explique-t-il. Il veut aussi savoir quand et comment les communes et les populations concernées seront informées et à quelle fréquence. «Une date de mise en service a été citée, il existe donc un calendrier», estime-t-il. Il faut le rendre public.

À noter que le député vaudois PLR Marc Morandi va également demander des explications au Conseil d'Etat vaudois dans une interpellation de la même veine que celle d'Olivier Feller.